



Produits FEI en France

M. Aubin Bonnet

Fonds européen d'investissement













Le soutien apporté par cet instrument financier dans le cadre de l'initiative FOSTER TPE-PME est cofinancé par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et l'Union européenne au titre du volet Fonds européen agricole pour le développement rural. L'Europe investit dans les zones rurales.







Bref rappel





Les contreparties du FEI



Le FEI travaille avec un grand nombre de contreparties qui soutiennent les PME



Gestionnaires de fonds et les mandataires

- Banque Européenne d'Investissements
- Commission Européenne
- Etas membres, Régions
- Autorités de Gestion
- Fonds de Fonds
- Institutions Publiques



Intermédiaires and contreparties

- Banques commerciales
- Banques de développement & promotionnelles
- Institutions de garantie
- Sociétés de leasing
- Gestionnaires de Fonds
- Institutions de micro-finance

Microenterprises,
PMEs
et les small
mid-caps

Le FEI gère des FdeF pour le compte d'Etats membres et d'AdeG



Equity Fund-of-Fund Activity - TOTAL : EUR 4.8bn

UK FTF: GBP 200m BIF (LT,LV,EE): EUR130m ERP (DE): EUR 1700m DVI (NL): EUR 150m

ERP-EIF Growth (DE): EUR 500m

DVI 2 (NL): EUR 200m

LFA-EIF (DE): EUR 150m

PGFF (PL): EUR 90m

 NEOTEC (SP): EUR 183m
 MDD (DE): EUR 200m

 PVCi (PT): EUR 111m
 MDD 2 (DE): EUR 400m

iVCi (TR): EUR 160m

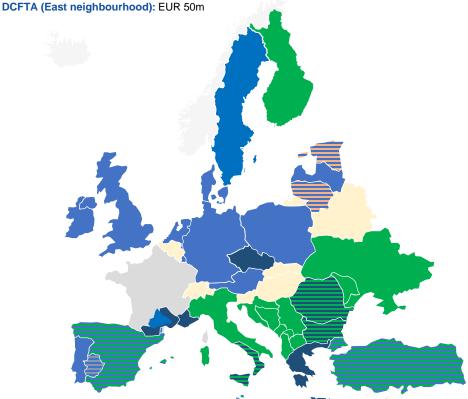
TGIF (TR): EUR 200m

Other Mandates - TOTAL : EUR 1.7bn

WBEDIF (AL,BA,HR,MK,ME,RS,XK): EUR 162.5m IPA Turkey (GAGF-G43-TTA): EUR 126.9m

CYPEF (CY): EUR 100m

SME I (ES, MT, BG, RO, FI, IT): EUR 1,259.5m



Holding Funds Supported by Structural Funds (JEREMIE & ESIF) - TOTAL : EUR 1.73bn

JEREMIE

BULGARIA: EUR 349m CALABRIA (I): EUR 23.5m CAMPANIA (I): EUR 90m CYPRUS: EUR 20m

EXTREMADURA (ES): EUR 19.8m

GREECE: EUR 200m

LANGUEDOC

ROUSSILLON (FR): EUR 30m

ROMANIA: EUR 67.1m ROMANIA: EUR 225m MALTA: EUR 12m PACA (FR): EUR 20m SICILY (I): EUR 18.5m SICILY ESF (I): EUR 7.8m

ESIF

LANGUEDOC

ROUSSILLON (FR): EUR 58m (ERDF+EAFRD)

ESTONIA: 60m ROMANIA: 59.3m SWEDEN: 65m

CZECH REPUBLIC: 63m SILESIA (PL): 91m GREECE: 260m

MIDI-PYRENEES (FR): EUR 55m (ERDF+EAFRD)



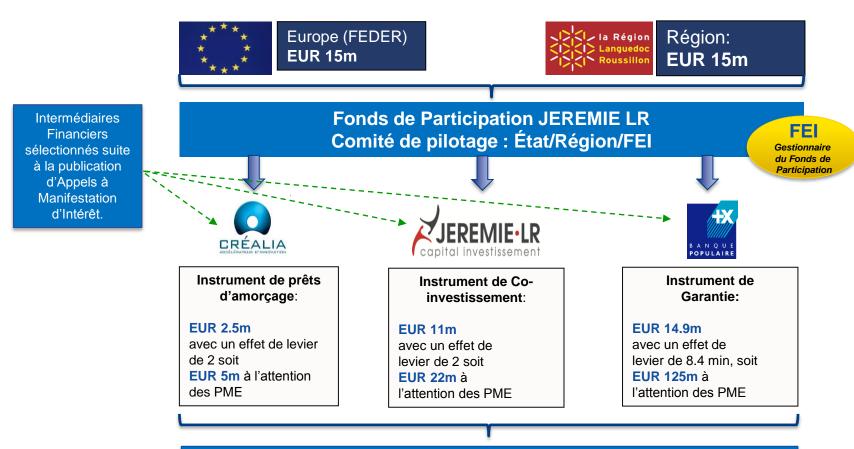
Résultats finaux de JEREMIE LR 2007-2013





Résumé







Soit : **EUR 175.2m déboursés** dans **1 358** PME du Languedoc-Roussillon.





Type d'instrument financier	Prêt avec partage de risque (avec un taux de co- financement de 50%)	Garantie de Portefeuille (avec une quotité garantie de 80% et un Taux Plafond de 14.9%)	Instrument de Co-investissement (50% privé et 50% public)
Objet	Soutien aux PME innovantes	Faciliter l'accès au crédit des PME	Renforcer le haut de bilan des PME
Nom de l'Intermédiaire Financier sélectionné	CREALIA	Banque Populaire du Sud	SAS JEREMIE LR
Nombre de PME financées (prêts et prises de participation)	93	1,246	33
Montant des financements du fonds de participation JEREMIE LR	EUR 2.5m	EUR 14.9m	EUR 11m
Dont contribution FEDER	EUR 1.25m	EUR 7.45m	EUR 5.5m
Montant au sein des PME (direct)	EUR 4.7m	EUR 124.8m	EUR 45m
Effet de levier (direct)	2x	8.4x	2x
Montant retourné au 31/12/2015	EUR 1.2m		EUR 0.7m





Résultats obtenus au niveau du FPJ





Assurer les besoins de financement des PME

- □ Renforcer la chaine du financement PME
- Disposer d'un schéma global d'intervention et de solutions innovantes



- Financer davantage de PME avec moins de ressources publiques
- Attirer des investisseurs privés dans la région

Convergence

□ Partage public / privé

Renouvellement & flexibilité

- ☐ Permettre de financer de nouvelles PME
- ☐ S'inscrire dans une vision à LT

Des conditions avantageuses pour les PME

- ☐ Sélection rigoureuse des IF
- Avantage clair passé aux PME, encourageant les PME à investir

Transfert de connaissance

☐ FEI – Autorité de Gestion – IF



✓ EUR 175.2m



✓ Levier **5.8** x



- 18 Candidatures reçues
- Partage de risque Public Privé



- Retour au niveau du FPJ
- ✓ Gestion de trésorerie

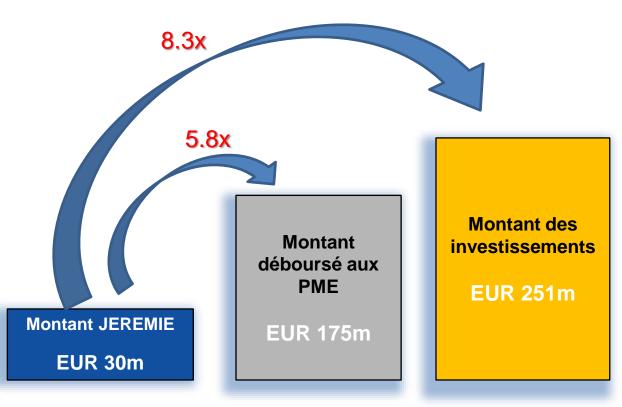


- Réduction du Taux d'Intérêt
- √ Réduction des garanties exigées
- ✓ Pas de commission de garantie
- ✓ Renforcement du Haut de Bilan des PME



Effet de levier (Chiffres 31 décembre 2015)





Taux de pérennité des PME innovantes:

85% après 5 ans

<u>Vs</u>

48% après 5 ans en Région LRMP

- Financement à risque dans le cadre de l'instrument de garantie
 : EUR 57m / EUR 115m sur des notations (faible/très faible / compromise) + transfert de bénéfice aux PMEs.
- Deux IPO dans le cadre de l'instrument de coinvestissement.





Par conséquent....

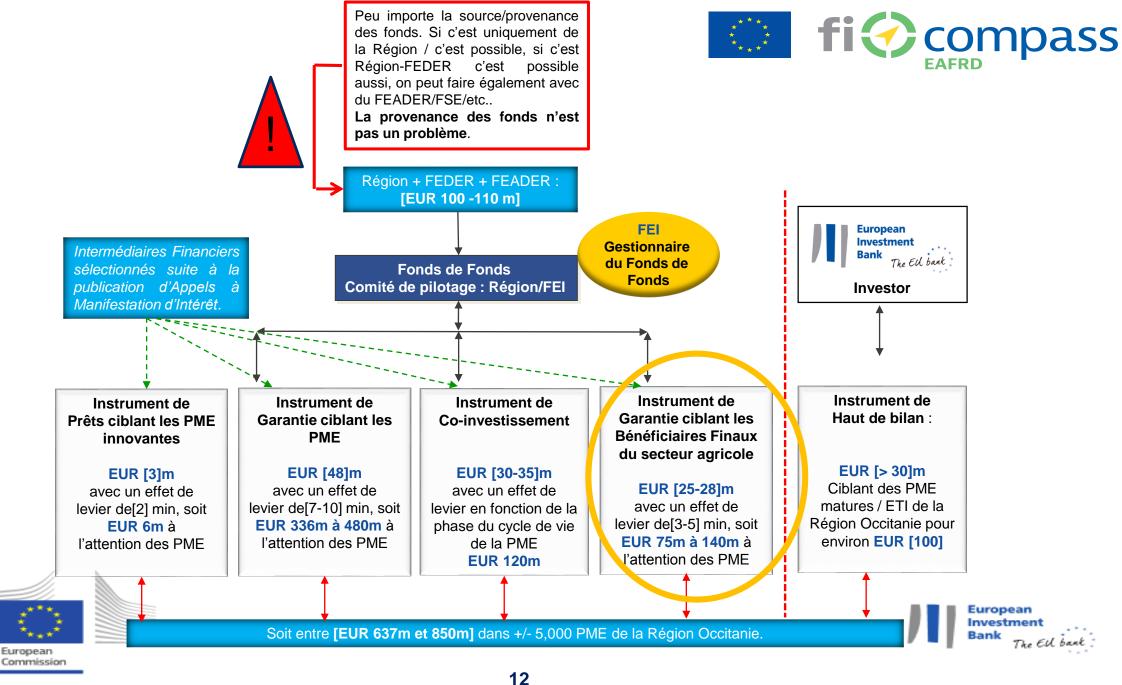


- Sur la base du succès de JEREMIE;
- Forte volonté de la Région de créer un dispositif de soutien aux PME et aux Bénéficiaires Finaux du secteur agricole;
- Dispositif bcp plus ambitieux que le précédent;
- Plus de EUR 113m / 5000 PME /EUR 800m d'investissement;
- Projet pilote en Europe = Financer
 le secteur AGRICOLE !!!











Principaux avantages & Facteurs clés de succès & Les principales étapes





Principaux avantages pour les parties

(AdG/IF/PME)



Pour les États Membres/Régions/Autorit és de Gestion (AdeG)	 L'action publique permet de faciliter et encourager le financement des PME dans une Région L'AdeG pilote la mise en place du dispositif 	 Clarté de la structure de gouvernance Grande visibilité pour la Région 	OT du PDR s'aligne sur les objectives prioritaires de l'EM / la Région La croissance des crédits PME entraine bien souvent la croissance économique	Utilisation plus efficace des Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) Intégration des politiques fondées sur les subventions avec des instruments financiers renouvelables
Pour les Intérimaires Financiers (IF)	Protection du risque de crédit pour l'IF lui procure beaucoup de « confort » donc facilite la prise de risque	Forte visibilité en matière de soutien de l'agriculture	Accéder à de nouveaux clients/segments de clientèle	Réduction potentielle du capital réglementaire
Pour les Destinataires Finaux actifs dans le secteur agricole	Facilite / meilleur accès au financement bancaire	Transfert de bénéfice financier majeur: Fonds ESI a une coût nul sur la tranche junior / + / Garantie perso exigée réduite	Davantage d'opportunité pour les agriculteurs qui recherche du financement bancaire	Aide à mitiger la fragmentation européenne en terme de cout du crédit

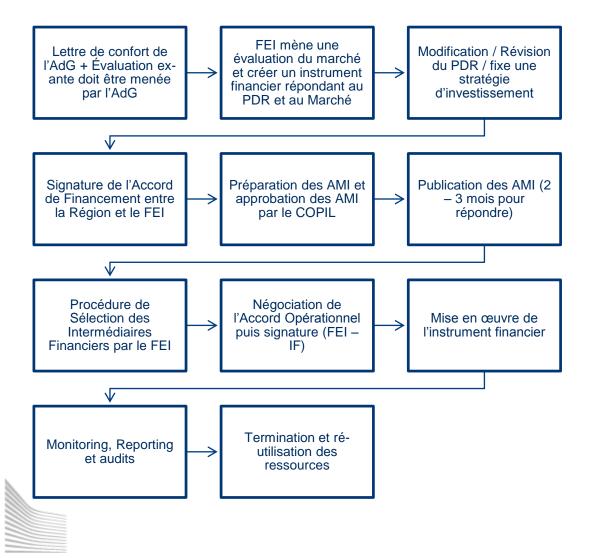


Accroître l'écosystème du financement de l'agriculture en Région.



Principales étapes Coopération entre le FEI / Région / IF





Les mots clés du processus:

- Proposer des Instruments.
- Market testing,
- Proposer un AdF,
- Publier les Appels,
- Mener les négo. et signer un AO,
- Suivre / reporter / réutiliser.





La mise en place doit être fonction des conditions du marché (importance de l'analyse ex-ante et une analyse fine du marché en fonction des instruments préconisés);



- Trouver le juste milieu entre les objectifs d'un PO/PDR et la réelle capacité d'absorption des acteurs du marché;
- Le « **Timing** » est très important. Le processus de mise en œuvre prend du temps (*ex: ex-ante, market testing, accord de financement, processus de sélection, négociation des conditions, analyse du risque ex-ante, etc.);*
- Dialogue permanent entre le FEI et les Intermédiaires Financiers (Objectif caractéristiques de l'instrument, Q&A durant la mise en œuvre, présentation/communication sur l'instrument);
- Rechercher au max. l'alignement des intérêts entre la participation Publique et la participation Privée;
- Rechercher dans tous les cas à passer l'avantage de la contribution publique au Bénéficiaire Final [ex: réduction des garanties personnelles, réduction du taux d'intérêt, etc.];
- S'assurer de la mise en place d'un processus de sélection transparent et compétitif [guidance Commission européenne + Article 7 du règlement délégué] / ce qui facilite le transfert de bénéfice;
- S'assurer d'une mise en œuvre **Gagnant-Gagnant**: chaque partie doit trouver son intérêt
 - AdG: effet de levier, retour des fonds, remplir les objectifs du PO/PDR (accroitre la compétitivité des PME), visibilité, création d'emplois, etc.
 - **IF**: accéder à de la liquidité, couvrir son risque, défaut payé rapidement (60j), garantie gratuite, etc.
 - **Bénéficiaire Final** : accéder au crédit à des conditions préférentielles (réduction du taux d'intérêt, garantie exigée) et facilement, renforcer sa capacité d'investissement, etc.





Pourquoi mettre en place un Fonds de Fonds avec le FEI ?



Fonds de fonds a les avantages suivants:

- Effet de levier sur les fonds publics ;
- En fonction de la demande du marché, le FEI et la BEI/Plan Juncker peuvent contribuer directement dans les Instruments Financiers;
- Flexibilité des instruments financiers;
- « Régénération » des fonds publics;
- Partenariat Public/Privé (alignement des intérêts);
- Forte visibilité et lisibilité du dispositif notamment en région;

La gestion du dispositif fonds de fonds par le FEI a les avantages suivants:

- Travail en étroite/totale collaboration avec (COPIL c.-à-d. la Région concernée);
- Expérience du FEI (+ de 9 années capitalisées);
- Instruments financiers proposés (répondent et correspondent à la demande du marché / le FEI propose à la fois des instruments de dettes et des instruments de haut de bilan);
- Transparence de la gestion du dispositif + Procédures de sélection qui suivent la règle EU;
- Evite les conflits d'intérêts;
- Sécurité : FEI est noté triple A;
- Gestion de trésorerie;
- Reporting à l'Autorité de Gestion qui est conforme à la règle EU.







Palettes d'instruments financiers

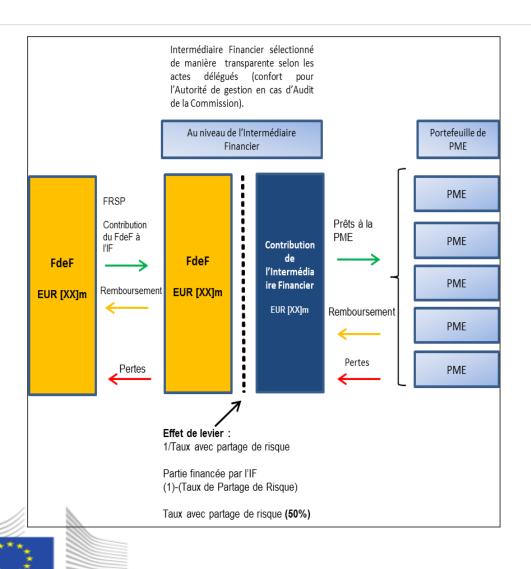




Instruments sous-jacents (1)

(2 instruments pour renforcer le haut de bilan des PME)





European

Commission

Prêts avec Partage de risque:

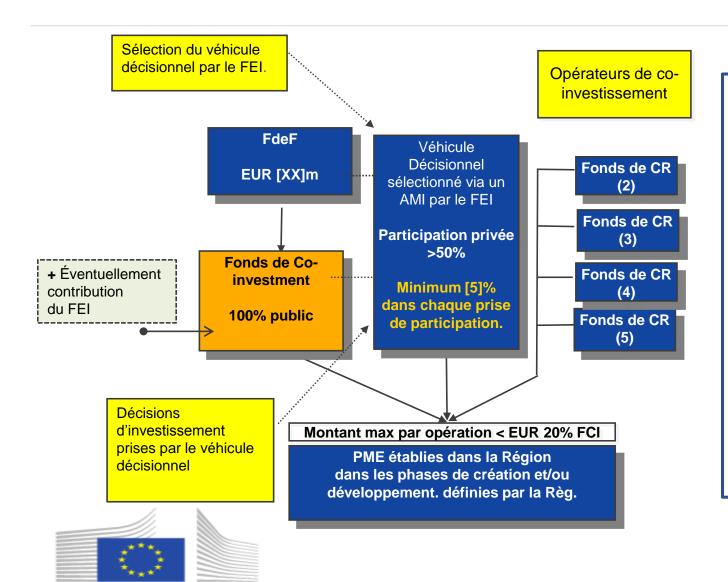
- Structure: Prêt/contribution à un Intermédiaire Financier pour cofinancer un Portefeuille de nouveaux financements aux PME de la Région, combinant un partage de risque de crédit du portefeuille sur une base de prêt par prêt.
- Valeur ajoutée pour la Région: Faciliter de nombreuses TPE-PME à accéder au financement bancaire, à des conditions préférentielles, ramenant les taux d'intérêts à un % plus faible (divisé par 2 voir plus / fonction du taux de partage des risques). Fort potentiel de retour / retour sur le court terme. Principal inconvénient : faible effet de levier.
- Valeur ajoutée pour l'Intermédiaire Financier : Renforcer le niveau de liquidité de l'Intermédiaire Financier et partager les pertes potentielles encourues pour chaque prêt.
- Valeur ajoutée pour la PME : Faciliter l'accès au financement (notamment en raison de l'élément de partage de risque) et améliorer les conditions de financement (p.ex. à travers une réduction du taux d'intérêt) du fait de l'application d'une tarification 0% sur la partie du prêt cofinancée par le FdeF.

Autres caractéristiques :

- Partage de risque entre le FdeF et l'Intermédiaire Financier : 50% 50% (on pourrait également envisager un 40%-60%);
- Décaissement de la contribution à l'Intermédiaire Financier : dès que l'Intermédiaire Financier aura justifié de l'engagement ou du décaissement de prêts aux PME;
- Possibilité pendant une période définie de réinvestir en de nouveaux prêts les remboursements des PME relatifs à la quotité financée par le FdeF au fur et à mesure que les remboursements surviennent.







Commission

Le renforcement du haut de bilan des PME pourrait se réaliser dans le cadre:

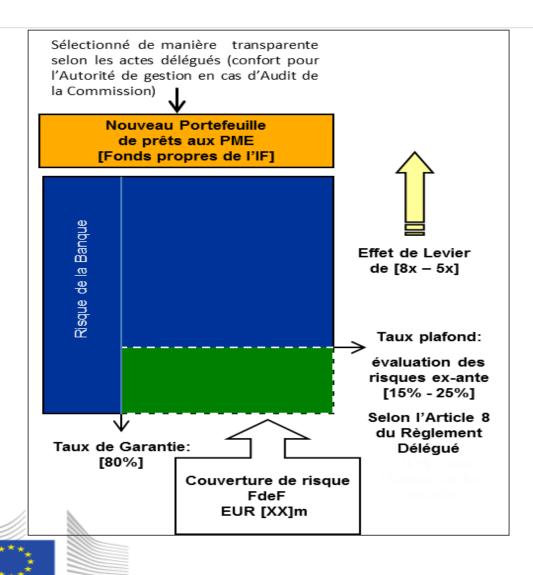
- (i) d'un instrument financier de Co-investissement (comme dans l'exemple cicontre) mais également par la mise en place,
- (ii) d'un instrument plus conventionnel basé sur une levée de fonds initiale,
- (iii) d'un instrument ciblant les PME matures de la Région via la mobilisation de la BEI/Plan Juncker.



Instruments sous-jacents (2)







Garantie des premières pertes d'un portefeuille:

- Structure: garantie des premières pertes sur un Portefeuille de nouveaux financements aux PME, chaque financement PME étant couvert à hauteur d'une Quotité Garantie fixe de 80% jusqu'à un Plafond de Garantie (tels que ces termes sont définis ci-après);
- Garant: le FEI agissant en sa qualité d'agent du Fonds-de-Fonds, qui lui-même est abondé de fonds de la Région et des Fonds Structurels.
- Valeur ajoutée pour la Région: Faciliter de nombreuses TPE-PME à accéder au financement bancaire, à des conditions préférentielles, fort effet de levier. Principal inconvénient: Retours des fonds à ML terme.
- Avantages pour l'Intermédiaire Financier: couverture significative de son risque et gratuite, décisions de crédit déléguées à l'Intermédiaire Financier, couverture automatique, payement des défauts dans un délai de 60 jours.
- Valeur ajoutée pour la PME: Faciliter l'accès au financement et améliorer les conditions de financement (p.ex. à travers une réduction du taux d'intérêt / baisse des garanties exigées) du fait d'une garantie gratuite.



Garantie ciblant le secteur agricole: un mécanisme de garantie de portefeuille



Sur le principe de l'Instrument Financier de Garantie ciblant les PME, un Instrument Financier visant les Bénéficiaires Finaux du secteur agricole a été également développé.

- Bénéficiaires Finaux concernés:
 - Exploitants agricole
 - PME
- Investissements éligibles au titre du PDR:
- Investissements dans les exploitations agricoles ("TO 4.1.1");
- Développement des exploitations agricoles (activités de transformation et commercialisation des produits agricoles) ("TO 4.2.1");
- Investissements dans les entreprises de transformation et de commercialisation de produits agricoles ("TO 4.2.2");
- Soutien aux investissements dans les technologies forestières et aux méthodes de transformation, manufacture et commercialisation de produits forestiers ("TO 8.6");
- Développer l'activité de transformation première de bois dans le secteur de la construction en bois ("TO 6.4.2").

EIF Agri guarantee facility is a good example of how we can offer EAFRD Managing Authorities a fully-fledged and well-tested instrument, with which they can respond to farmers' investment needs, including young farmers."

Phil Hogan,
EU Commissioner for
Agriculture
and Rural Development









Principaux « Challenges » ?

- --- Une règlementation souvent complexe, où les IF n'ont pas assez été pris en considération;
- --- Un secteur « très subventionné » donc difficulté de combiner « Subvention et Instrument Financier » car taux d'intensité parfois complètement atteint;
- --- Certains secteurs sont totalement exclus, alors qu'il existe des besoins forts;
- +++ une collaboration exemplaire entre le FEI, la Région Occitanie, l'Intermédiaire Financier et DG AGRI;
- +++ une AdG et des membres du COPIL qui font des choix et prennent des décisions. Premier Projet Pilote Européen pour le financement de l'Agri;
- +++ un grand espoir appelé « OMNIBUS » (mm si on sait déjà que le financement du BFR et de l'Acquisition de terrain ne seront pas pris en compte).





Contacts



Fonds Européen d'Investissement

37B, avenue J.F. Kennedy L-2968 Luxembourg

Aubin Bonnet

Mandate Manager

Tel: 00 352 24 85 81 380

Mobile: 00 352 621 554 574

a.bonnet@eif.org







Le soutien apporté par cet instrument financier dans le cadre de l'initiative FOSTER TPE-PME est cofinancé par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et l'Union européenne au titre du volet Fonds européen agricole pour le développement rural. L'Europe investit dans les zones rurales.













